

Règlement intérieur en Chirurgie conventionnelle



Les visites

Les visites sont autorisées de 12h à 20h mais ces horaires peuvent être modulables en raison de situations exceptionnelles sur accord médical. Les visites ne doivent troubler ni le repos de vos proches, ni l'organisation des soins. Quelques consignes sont à suivre :

Ne pas être plus de 2 à 3 personnes, éviter les visites trop longue, éviter la présence de jeunes enfants dans le service



Les repas

Tous nos plats sont préparés sur place dans nos cuisines, à partir de menus élaborés conjointement par notre cheffe de cuisine et notre diététicienne. Les horaires :

Petit-déjeuner : entre 7h45 et 8h30

Déjeuner : entre 12h et 12h30

Dîner : entre 18h15 et 19h00



Stupéfiants et alcool

L'introduction de boissons alcoolisées et de stupéfiants est strictement interdite.



Télévision

Vous pouvez, sur demande à votre arrivée, disposer de l'accès à la télévision (service payant).



Silence et repos

Le silence constitue l'un des éléments du confort et du rétablissement des malades. Il est donc de rigueur dans toute la clinique.



Tabac et cigarette électronique

Suivant la loi du 9 juillet 1976, complétée par les décrets du 29 mai 1992 et du 15 novembre 2006, il est formellement interdit de fumer dans les locaux de la clinique.



Médicaments

Tous les traitements médicaux en cours devront être signalés, dès votre arrivée, à l'équipe médicale qui vous donnera les indications nécessaires pour garantir la qualité optimale de votre prise en charge.



Sécurité incendie

Notre établissement est équipé de dispositifs de prévention et de lutte contre l'incendie. Les consignes de sécurité sont affichées au dessus de chaque extincteur. En toutes circonstances, il est important de rester calme et de suivre les indications du personnel.



Plante

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, l'introduction de plantes ou de fleurs naturelles dans l'établissement est strictement interdite.



HÔPITAL PRIVÉ
DE LA MANCHE

Règlement intérieur en Chirurgie conventionnelle



Objets de valeur

Il est fortement conseillé de ne pas apporter à l'hôpital Privé de la Manche des sommes d'argent importantes ou des objets de valeur. Les patients ont cependant la possibilité de déposer de l'argent ou des objets de valeur (dont le volume n'est pas trop important) dans un coffre. Une fiche de dépôt est alors signée par le patient et contresignée par un intervenant. La direction n'est responsable que des objets qui lui ont été confiés selon cette procédure.



Equipe médicale

- Infirmier / aide-soignant : tous les jours 24/24 y compris les week-ends et jours fériés
- Présence d'une assistante sociale les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- Présence de la responsable de service du lundi au vendredi

Une astreinte médicale est assurée 24h/24 et 7j/7, elle est programmée selon un planning diffusé en amont au sein de l'unité de soins. Une astreinte administrative et technique sont également organisés selon les mêmes modalités.



Effets personnels à apporter

Vêtements

Pyjamas ou chemises de nuit à manches larges, peignoir ou robe de chambre, chaussons confortables et tenant aux pieds. Sous-vêtements et chaussettes en quantité suffisante

Nécessaire de toilette

serviettes et gants de toilette, savon ou gel douche, shampoing, brosse à dents, dentifrice, bain de bouche, brosse ou peigne, coupe-ongles, déodorant, crème hydratante, mouchoirs en papier.

Matériel spécifique (si concerné)

Aides techniques (canne, déambulateur...), appareil auditif, lunettes, prothèse dentaire, bas de contention (si prescrits).

Objets personnels et distractions

Livre, magazine, mots fléchés, tricot, écouteurs, radio, tablette ou téléphone avec chargeur...



Bouton d'appel

Chaque chambre est équipée d'un dispositif d'appel infirmier : utilisez-le si vous avez besoin d'aide à tout moment, jour et nuit.



Facturation et frais de séjour

Les frais sont pris en charge selon votre situation (assurance maladie + mutuelle). Un reste à charge peut exister pour certaines prestations (chambre individuelle, TV...). Le service des admissions est à votre disposition pour toute question.



HÔPITAL PRIVÉ
DE LA MANCHE